Art. 22 Composition

Le Conseil d'administration se compose de *neuf* (9) *membres dont:*au moins six (6) membres proviennent du groupe A, incluant la présidence au moins un (1) membre provient du groupe B.

Il y a 5 postes à combler: Vous pouvez donc poser votre candidature (Voir document 3 : renseignements pertinents p.2-3)

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FAFMRQ

(La date limite pour faire parvenir sa candidature au siège social

de la FAFMRQ est le 9 mai 2014

Je désire poser ma candidature comme membre du CA : Groupe A: □ Groupe B: □	
Ci-joint une résolution du conseil d'administration de l'organisme ayant le statut de membre actif .	
Nom de l'organisme:	
Nom du/de la candidat(e)	
Adresse du/de la candidat(e)	
Signature du/de la candidat(e)	

(joindre un mini curriculum vitae à cette candidature)
Envoyer par la poste au **584**, **rue Guizot Est Montréal**, **Québec H2P 1N3**

Au plus tard le 9 mai 2014

(le cachet de la poste en fait foi)